

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ENTRAINAIR

Version:7.0.0.257

Date de révision:22.09.2010

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation: ENTRAINAIR

Utilisation de la substance / préparation: Entraîneur d'air pour béton et mortier

N°code du produit: CTC 94

Identification de la société / entreprise: CHIMIE TECHNIQUE ET CONSEIL  
12 Brindejunc des Moulinais  
F-22190 PLERIN  
France  
Tél: +33(0)2 96 79 83 83  
Télécopie: +33(0)2 96 99 78 24  
Courriel: ctc.salmon@orange.fr

Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant): FR - INRS Tél: +33 (0)1 40 44 30 00  
B - Centre Antipoisons Tél: +32 (0) 70 245 245

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Risque(s) spécifique(s): Irritant

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de la préparation: mélange aqueux de dérivés de colophane

Composant(s) contribuant aux dangers: • Résine de colophane - N°CAS:: 8050-09-0  
Conc. (% pds):(%) : 10 < C <= 15 - Symbole(s): Xi - Phrase(s) R: 43

### 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux: Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.  
En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

Inhalation: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin.  
Donner de l'oxygène ou faire la respiration artificielle si nécessaire.

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
Bien rincer abondamment à l'eau pendant au moins 20 minutes et consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et les verres de contact, puis se rendre immédiatement chez un médecin.

Ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s): Le produit lui-même ne brûle pas.  
En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.: mousse, poudre, dioxyde de carbone (CO2), sable, eau pulvérisée.

Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait répandre le feu.

Méthode(s) spéciale(s): Utiliser un jet d'eau pour disperser les vapeurs.  
Refroidir, si possible les récipients / citernes / réservoirs par pulvérisation d'eau.  
Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.  
Faire évacuer toute personne non indispensable

Risques spéciaux: Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.  
En cas d'incendie, des gaz corrosifs et toxiques se dégagent.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ENTRAINAIR

Version:7.0.0.257

Date de révision:22.09.2010

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

La possibilité de produire de l'hydrogène (générateur de feu et d'explosion) par corrosion et source de chaleur existe.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s):

Evacuer le personnel vers un endroit sûr.  
Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.  
Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

Précaution(s) pour la protection de l'environnement:

Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.  
Limiter l'étalement du liquide à la surface si possible à l'aide de barrages flottants.  
Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.  
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

Méthode(s) de nettoyage:

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées.  
Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).  
Nettoyer de préférence avec un détergent - Eviter l'utilisation de solvants.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s):

Les manipulations ne s'effectuent que par du personnel qualifié et autorisé.  
Eviter le contact avec la peau et les yeux.  
Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.  
Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.

- Mesure(s) d'ordre technique:

Ne pas utiliser l'air comprimé pour remplir, mettre en fût ou en oeuvre.

- Conseil(s) d'utilisation(s):

Ouvrir les emballages prudemment pour éviter tout éclaboussement.

Stockage

- Précaution(s):

Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

- Mesure(s) d'ordre technique:

pas de disposition particulière

- Condition(s) de stockage:

Conserver si possible dans un endroit frais, bien aéré et à l'abri de produits incompatibles.  
Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur.

- Matière(s) incompatible(s) à éloigner:

Pas de produits incompatibles.

- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:

- Les emballages plastiques sont recommandés.(PVC, PP, PE)

- Matériaux d'emballage non adaptés:

Eviter les emballages métalliques non protégés.

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure(s) d'ordre technique:

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.  
Protéger contre les éclaboussures en versant.

Paramètre(s) de contrôle:

- Limite(s) d'exposition:

non applicable

Protection individuelle:

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

- Protection des voies respiratoires:

Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.

- Protection des mains:

gants en PVC ou autre matière plastique ou en caoutchouc naturel.

- Protection de la peau et du corps:

Le personnel devrait porter des vêtements protecteurs.

- Protection des yeux:

Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures.

Mesure(s) d'hygiène:

Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ENTRAINAIR

Version:7.0.0.257

Date de révision:22.09.2010

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

### Informations générales

- Aspect: liquide
- Couleur: brun foncé
- Odeur: caractéristique

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- PH: 10 environ
- Point / intervalle d'ébullition: 100 °C
- Point d'éclair: pas de point d'éclair
- Limites d'explosivité: Non applicable.
- Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.
- Densité relative (eau = 1): 1030 kg/m<sup>3</sup> (20°C)
- Hydrosolubilité: complètement soluble
- Liposolubilité: Disponible sur demande.
- Solubilité aux solvants: soluble dans certains solvants spécifiques

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable en conditions normales.

Conditions à éviter: Aucune sous utilisation normale.

Matières à éviter: Aucune.

Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux à condition de respecter les prescriptions de stockage et de manipulation

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

- Inhalation: L'inhalation de gouttelettes aériennes ou d'aérosols peut causer une irritation du tractus respiratoire.
- Contact avec la peau: Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.
- Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
- Ingestion: Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information(s) générale(s): Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.  
Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

Mobilité: soluble dans l'eau

Persistance et dégradabilité: Facilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation: Pas de bio-accumulation.

Effets sur l'environnement: Le produit ne peut pas se répandre dans les égouts ou eaux superficielles.  
Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Effets nocifs divers

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets / produits non utilisés: Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ENTRAINAIR

Version:7.0.0.257

Date de révision:22.09.2010

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

Information(s) supplémentaire(s):

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s): Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

Numéro ONU non réglementé

Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID)

Voies maritimes (IMDG)

Voies aériennes (ICAO/IATA)

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage: Selon les directives européennes sur la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses

N°CE: Non applicable.

Symbole(s): Xi - Irritant



Phrase(s) R: 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Phrase(s) S: 23 Ne pas respirer les gaz / fumées / vapeurs / aérosols.  
24 Éviter le contact avec la peau.  
37 Porter des gants appropriés.  
38 En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Information(s) complémentaire(s): Contient du (de la) Résine de colophane. Peut déclencher une réaction allergique.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s): Cette fiche de données de sécurité répond aux directives et adaptations:  
pour les substances : 67/548/CE modifiée par la directive 2004/73/CE portant 31<sup>ème</sup> APT  
pour les préparations directive 1999/45/CE (2006/8/CE)  
pour la rédaction de la FDS : 91/155/CE modifiée par la directive 2001/58/CE (R 1907/2006/CE)

Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Avis ou remarques importantes: Aucune responsabilité ne sera acceptée quoiqu'il arrive, survenant suite à l'utilisation de cette information.  
Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.

Utilisation de la substance / préparation Entraîneur d'air pour béton et mortier

Restrictions: Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).  
L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.

Historique

- Date de la première édition: 22.09.2010

- Version: 7.0.0.257

Réalisé par: sf